

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 8 avril 1952

La séance est ouverte à trois heures.

RAPPORTS DES COMITÉS

DÉPENSES AUX FINS DE LA DÉFENSE—ADOPTION DU 1^{er} RAPPORT

M. David A. Croll (Spadina) présente le 1^{er} rapport du comité spécial des dépenses aux fins de la défense et en propose l'adoption.

La motion est adoptée.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES— MOTION EN VUE DE L'ADOPTION DU 2^e RAPPORT

M. H. B. McCulloch (Pictou) présente le 2^e rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et télégraphes et en propose l'adoption.

M. E. D. Fulton (Kamloops): Monsieur l'Orateur, puis-je inviter le député qui présente la motion à la réserver jusqu'à lundi? Si j'ai bien compris le rapport tel qu'il a été présenté, nous ne demandons qu'une chose, siéger durant les heures de séance de la Chambre. Je m'abuse peut-être. Je pensais, toutefois, que nous devions demander également l'autorisation pour le président de faire imprimer de temps en temps autant d'exemplaires du compte rendu de nos délibérations qu'il le jugerait à propos. Je ne crois pas qu'il en ait été question dans le rapport présenté.

Il importe, je crois, que nous fassions imprimer les comptes rendus de ce comité. Je m'inquiète un peu de l'adoption, à ce moment-ci, d'un rapport qui ne demande rien autre chose que la permission de siéger pendant les heures de séance de la Chambre. Le député ne pourrait-il pas réserver jusqu'à demain ou lundi en huit la motion portant adoption du rapport, afin qu'il soit possible d'étudier plus à fond la question de l'impression du compte rendu?

M. McCulloch: Nous avons décidé ce matin de ne nous réunir de nouveau que le 22 avril prochain. Tout le monde, je crois, a été d'accord là-dessus.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

M. Fulton: Dois-je comprendre que le député réserve la motion jusqu'au mardi 22 avril? Je regrette, je n'ai pu saisir ce qu'il a dit.

M. McCulloch: Non.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

M. Fulton: Je n'en suis pas certain, mais j'ai conclu de ce qui précède que l'honorable député n'est pas disposé à accepter ma proposition. Dans ces conditions, je n'appuie pas la motion tendant à adopter le rapport.

M. Macdonald (Edmonton-Est): Le président du comité vient de déclarer que celui-ci ne se réunira pas avant le 22 avril à onze heures du matin. Je ne vois pas pourquoi la motion ne serait pas adoptée.

M. McIvor: Le rapport ne contient rien sauf qu'on demande la permission de tenir des séances durant les heures de séance de la Chambre; vraiment, cela ne peut donner lieu à controverse.

Des voix: Adopté.

M. Fulton: J'ai soulevé une question concernant une autre décision que le Comité a prise ce matin; sauf erreur, on devait en faire rapport à la Chambre cet après-midi mais il n'en a pas été ainsi. A mon avis, on devrait l'inclure dans le rapport du comité. Dans ces conditions, je ne pourrai appuyer l'adoption du rapport cet après-midi, parce que je le considère comme incomplet.

M. l'Orateur: Il faut le consentement unanime de la Chambre pour adopter le rapport cet après-midi. La question peut sans doute être réservée jusqu'à demain.

Des voix: Entendu.

(La motion est réservée.)

LES CÉRÉALES

PRIX INITIAL DU BLÉ, DE L'AVOINE ET DE L'ORGE DE L'OUEST

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Je veux informer la Chambre de la décision du Gouvernement relativement au prix initial de l'orge, de l'avoine et du blé de l'Ouest pour la campagne agricole débutant le 1^{er} août 1952.

Comme les députés le savent, la Commission canadienne du blé doit s'occuper cette année d'opérations importantes et difficiles. Bien que la moisson ait été pénible l'automne dernier et qu'il reste encore des récoltes à battre dans les provinces des Prairies, la pro-